TOUT NOUS PORTE VERS L'AVENIR

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE



Un chargé de l'éducation artistique et culturelle et de l'accessibilité culturelle (H/F)

REF. DEC-BDA- 113



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

SERVICE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET BIBLIOTHEQUE



CADRE D'EMPLOI: ASSISTANT DE CONSERVATION

MISSIONS:



Dans le cadre du lancement du schéma départemental de développement culturel et artistique 2021-2025 piloté par le service Développement culturel et bibliothèque, le titulaire du poste a pour mission le développement de l'accès à la culture des publics. Au sein du pôle Action culturelle, Formation et Communication, il a deux missions principales : d'une part la coordination des actions du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) en collaboration avec l'ensemble des partenaires, et d'autre part le développement d'une offre de services pour l'accès à la culture des publics éloignés, notamment les personnes en situation de handicap, en difficulté avec la langue et le numérique et en situation d'hospitalisation ou de détention (collections et ressources, formation, action culturelle). Pour mener sa mission, le titulaire du poste s'appuiera sur le réseau des équipements de lecture publique et tous les partenaires culturels, socio-culturels et autres du territoire.



ACTIVITES:

Coordination des actions d'éducation artistique et culturelle

- Coordination du CTEAC via le comité de pilotage et avec les services partenaires du CD08
- Programmation et mise en place d'actions culturelles et de résidences dans les territoires avec l'ensemble des acteurs éducatifs, culturels et socioculturels
- Gestion et suivi comptable des actions portées par le CTEAC
- Bilan annuel avec les partenaires



- Développer pour le réseau départemental de lecture publique une offre de formation, de ressources et des actions de médiation pour l'accès à la culture des personnes en situation de handicap
- Développer pour le réseau départemental de lecture publique une offre de formation, de ressources et des actions pour les publics hospitalisés et sous-main de justice
- Participer au déploiement des actions de lutte contre l'illettrisme inscrite dans le schéma départemental de développement culturel
- Développer des actions culturelles et artistiques innovantes dans le champ de l'accessibilité culturelle





PROFIL:



Diplômes / Concours requis

- Titulaire du concours d'assistant de conservation (Cat. B Filière Culturelle) ou figurant sur la liste d'aptitude.
- Licence

Connaissances



- Connaissances solides en management de projet culturel
- Connaissances solides en développement des publics dits éloignés et empêchés
- Connaissances solides dans le domaine du livre et de la lecture

Savoir-Faire



- Capacité d'organisation et de planification
- Capacité rédactionnelle
- Capacité de négociation

Aptitudes et qualités requises

- Grande qualités relationnelles
- Esprit de synthèse
- Grande adaptabilité

CONDITIONS:



- Recrutement statutaire ou à défaut contractuel ;
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire ;
- Collectivité affiliée au Comité National d'Action Sociale.

POSTE A POURVOIR AU 1er MAI 2021



Merci d'adresser lettre de motivation avec CV détaillé et copie du diplôme à :

www.cd08.fr

Renseignements au : 03.24.52.48.13



